

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 9 (1864)
Heft: 4

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

N° 4.

Lausanne, 13 Février 1864.

IX^e Année

SOMMAIRE. — Guerre du Danemark. — Prononcé arbitral. — Nouvelles et chronique.

GUERRE DU DANEMARK.

Lausanne, 7 février 1864.

Au moment où nous écrivions, dans notre dernier numéro, que le Danemark possédait de belles traditions militaires, ravivées dans la dernière campagne de 1848-50, le commandant en chef du corps prussien, le prince Frédéric-Charles, émettait un ordre du jour qui pose une assertion bien différente de la nôtre.

Voici d'abord ce document, daté de Plön, 28 janvier 1864 :

« Soldats de mon corps !

« Lorsque le roi m'a confié le commandement que j'exerce, il m'a chargé de vous faire savoir comment il voulait que vous remplissiez vos devoirs.

» Lorsque vous avez passé, en venant ici, dans des villes et des villages étrangers, les habitants ne vous connaissaient pas, mais votre modestie et votre affabilité vous ont valu, non-seulement une hospitalité abondante, mais ont fait aussi que vous vous êtes séparés en amis où vous étiez d'abord des hôtes mal venus. Voilà la manière de faire honneur au nom prussien. Conduisez-vous toujours ainsi dans le pays que nous devons affranchir.

» L'honneur des armes prussiennes, — tenez-vous le pour dit, — consiste à vaincre et à pardonner au vaincu comme à un frère. Ceci est chrétien, et un bon chrétien ne saurait être un mauvais soldat. Le nom prussien a une bonne renommée chez les Danois. Il est beau que nos ennemis mêmes nous estiment.

» Soldats ! dans peu de jours, on verra si nous aurons la guerre ou la paix. Si la seconde guerre danoise devait commencer, nous rentrons des positions retranchées, de grandes nappes d'eau et de glace. Mais votre courage et votre zèle apparaîtront avec d'autant plus d'éclat. Nous saurons surmonter tout obstacle, et aucun ne nous arrêtera plus qu'il n'est convenable. Ces obstacles ne cachent-ils